

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 47 Eveil 2			
Code	PEIM2B47PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be) Anne LISART (anne.lisart@helha.be) Samir ABI (samir.abi@helha.be) HELHa Campus Mons Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be) Anne-Claire HOEBEKE (anne-claire.hoebeke@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be) HELHa Gosselies Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Sophie DE TOLLENAERE (sophie.de.tollenaere@helha.be) Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be) Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretien un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretien une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se documenter sur un sujet donné et de mener une recherche documentaire afin de nourrir sa réflexion et sa pratique,

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,

III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,

IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique,

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B47PPA	Formation scientifique	30 h / 2 C
PEIM2B47PPB	Formation historique	30 h / 2 C
PEIM2B47PPC	Formation géographique	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B47PPA	Formation scientifique	20
PEIM2B47PPB	Formation historique	20
PEIM2B47PPC	Formation géographique	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

" L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique			
Code	14_PEIM2B47PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de formation scientifique doit aider l'étudiant à se constituer un bagage minimal de base ainsi qu'une manière efficace et adéquate (expérimentale, en ateliers, observations individuelles ou en groupe, fabrication de matériel, élaboration de collections..) pour envisager l'enseignement des sciences à l'école primaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Connaître la base de la classification des animaux invertébrés et des végétaux inférieurs.
- Déterminer ces animaux et ces végétaux grâce à des clés de détermination. Savoir expliquer aux enfants certains faits ou phénomènes étudiés au cours et appliquer des techniques (dissections, observation en groupes...) Savoir s'émerveiller d'un phénomène, être étonné, communiquer.
- Utiliser la démarche scientifique, rédiger des expériences et des rapports d'expériences. Savoir faire une observation, émettre une hypothèse, se poser des questions, ...
- Comprendre l'intérêt des sciences et des ateliers à l'école primaire afin d'éveiller la curiosité et révéler l'esprit critique des enfants.
- Réaliser par groupe des ateliers d'expériences avec matériel didactique 3D, posters 3D expériences, manipulations et explications ainsi que la réalisation d'un carnet didactique et ludique à destination des enfants.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

(Botanique : les végétaux inférieurs : déterminations avec clé, classifications, observations, comparaisons et dissections de champignons, lichens, mousses, fougères.)

La classification moderne des vertébrés et invertébrés.

Anatomie : appareils circulatoire, respiratoire, digestif; organes de sens, dissections, le sang,...

Zoologie : les invertébrés : observations et méthodes de classification + rôles dans la chaîne alimentaire.

La pyramide alimentaire

Les leviers et les engrenages

Démarches d'apprentissage

- cours interactifs.
- nombreuses observations, classifications et manipulations avec du matériel apporté par les étudiants ou le professeur.

- la méthode scientifique sera largement utilisée.
- discussions et notes méthodologiques concernant la transposition des matières dans les différents degrés de l'école primaire.

- Le marché des expériences fait partie intégrante de l'apprentissage pratique du futur instituteur. Cette expérience constitue un bagage précieux et la fabrication d'outils réutilisables sur le terrain.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Évaluation formative pour de petits travaux ou de rapports de travaux pratiques demandés pour le cours suivant.
- Des entretiens fréquents avec les étudiants sont assurés.

Sources et références

Voir syllabus

D'autres références seront à chercher par les étudiants en fonction de leur intérêt.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Les étudiants disposent de notes écrites pour toutes les matières + références bibliographiques.
- Ces notes comportent la matière du normalien, la méthodologie et de très nombreux exemples ou notes directement adaptables pour leurs préparations de leçons.
- Ces notes et schémas sont utilisés, coloriés au besoin et complétés en classe
- Utilisation du power point en référence aux notes distribuées.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour l'AA de sciences :

L'évaluation sera réalisée en deux parties :

- Partie 1 : 2 périodes d'évaluations (janvier et juin) sous forme d'examens écrits. Un examen en janvier pour 20% de la note et un examen en juin pour 50% de la note. Le tout représentant 70% de la note finale.
- Partie 2 : une production journalière sous la forme de présentations d'expériences (marché des expériences) devant la classe, avec fiche de critères de corrections, pour 30% de la note finale.

Le note de l'AA sera :

- Si les deux parties sont réussies, la moyenne pondérée s'applique.
- Si l'une des deux parties est en échec, la note de l'AA sera = 8/20
- Si les 2 parties sont en échecs la note de l'AA sera = 5/20

Un étudiant qui a une note (PP ou PR) à l'une des parties, se verra attribuer cette note pour toute l'AA à la session de Juin et devra repasser cette partie au Q3.

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3) uniquement la partie dans laquelle il est en échec.

Si le travail n'est pas rendu en temps voulu la note sera de PP et donc considéré en échec. L'examen devra être repassé à la session suivante.

L'évaluation de cette UE d'éveil (UE47) s'établit comme suit :

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, la moyenne pondérée s'applique.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si une seule AA est en échec de 2 points, la note de l'UE = 9 /20

- Si 2 AA sont en échecs de 1 point maximum, la note de l'UE = 9/20
- Entre 2,5 et 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 7/20;
- Au-delà de trois points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 5/20

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	30	Trv	30
Période d'évaluation	Eve	20	Exe	50	Exe	70

Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas de CM, l'examen/le travail sera reconduit à une date ultérieure, voire à la session suivante, selon la situation.

Au terme de l'année (Q3), dans le cas d'une réussite du marché des expériences (partie 2), mais d'un échec à la partie 1, le marché des expériences sera à représenter par les étudiants si la note est inférieure à 20 /30. Un nouveau sujet sera alors choisi.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique			
Code	14_PEIM2B47PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Claire HOEBEKE (anne-claire.hoebeke@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de Formation historique en bloc 2 a pour but de former les étudiants aux méthodes et contenus d'apprentissage nécessaires pour enseigner l'histoire à l'école primaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de **se documenter sur un sujet** donné et de mener une recherche documentaire **afin de nourrir sa réflexion et sa pratique;**
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, **en employant un vocabulaire scientifique** spécifique, de **restituer et de reformuler les notions théoriques** vues lors des activités d'apprentissage;
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de **transposer dans d'autres situations** les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage;
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son **esprit critique.**

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Méthodologie :

- Démarche d'investigation, savoir-faire et compétences.
- Critique historique et recherche documentaire.

Notions théoriques et approche didactique :

- Du Moyen Âge à l'Époque contemporaine : histoire, société et vie quotidienne.
- Évolution des modes de production et de consommation dans nos régions.
- Dimensions multiculturelles des sociétés dans nos régions.

Démarches d'apprentissage

- Durant les cours : exposés magistraux, travaux de groupe, mises en situation, exercices, présentations orales...
- Travail en autonomie : recherche documentaire et préparation d'un outil didactique à présenter au groupe-classe.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Consignes d'évaluation présentées au premier cours et en ligne sur la plateforme ConnectED.

- Supports et notes déposés sur la plateforme ConnectED après chaque cours.
- Corrections annotées de tous les travaux et exercices réalisés par les étudiants.
- Feedback lors des travaux de groupe.
- Temps de questions/réponses pour l'examen (prévu lors de la dernière séance de cours).
- Entretiens individuels à la demande des étudiants (RDV par mail).

Sources et références

- Fédération Wallonie Bruxelles (2022). Référentiel du tronc commun - référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES).
- WARZEE, J. (2009). *Guide des savoir-faire*. Averbode.
- DORBAN, M. (2000). *Critique de l'information. Contribution de la critique historique*. Academia Bruylant.
- MEUNIER, C. et SALA, C. (2019). *Enseigner l'Histoire et la Géographie à l'école primaire (2e éd.)*. Dunod.
- PATART, C. (2022). *Petit Atlas d'Histoire (2e éd.)*. de boeck.
- Sur la plateforme Connected : Diaporamas, articles scientifiques, corpus documentaires, etc.
- Notes de cours des étudiants.

Des ouvrages scientifiques et didactiques seront présentés aux étudiants à tous les cours. Ils trouveront les références dans les diaporamas mis en ligne sur la plateforme ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours mis à disposition sur la plateforme ConnectED : diaporamas, consignes d'évaluation, référentiel/programme, articles scientifiques, corpus documentaires, vidéos...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour histoire, l'évaluation sera réalisée en deux parties :

- Partie 1 : 2 périodes d'évaluations (janvier et juin) sous forme d'examens écrits. Un examen en janvier pour 20% de la note et un examen en juin pour 50% de la note. Le tout représentant 70% de la note finale.
- Partie 2 : une présentation orale, par groupe, sur un outil didactique pour 30% de la note finale (Consignes sur ConnectED).

Le note de l'AA sera :

- Si les deux parties sont réussies, la moyenne pondérée s'applique.
- Si l'une des deux parties est en échec, la note de l'AA sera = 8/20
- Si les 2 parties sont en échecs la note de l'AA sera = 5/20

Un étudiant qui a une note (PP ou PR) à l'une des parties, se verra attribuer cette note pour toute l'AA à la session de Juin et devra repasser cette partie au Q3.

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3) uniquement la partie dans laquelle il est en échec.

L'évaluation de cette UE d'éveil (UE47) s'établit comme suit :

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, la moyenne pondérée s'applique.
En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si une seule AA est en échec de plus de 2 points, la note de l'UE = 9 /20
- Si 2 AA sont en échecs de 1 point maximum, la note de l'UE = 9/20
- Entre 2,5 et 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 7/20;
- Au-delà de trois points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 5/20

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	30	Trv	30
Période d'évaluation	Eve	20	Exe	50	Exe	70

Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique			
Code	14_PEIM2B47PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Donner aux futurs enseignants les outils nécessaires pour construire avec les enfants, des repères et des modes de lecture concernant l'interprétation de la diversité des paysages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.

III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Notions de climatologie, d'écologie et d'astronomie

Démarches d'apprentissage

- À côté d'exposés magistraux, la réflexion et le travail en groupe seront largement pratiqués en vue de permettre une confrontation des représentations et de favoriser l'aspect sociocognitif dans l'acquisition des connaissances et des pratiques liées à l'éveil géographique.
- Réalisation d'ateliers d'expériences avec du matériels didactiques.
- Visite et ateliers du Planétarium de Bruxelles.
- Le dispositif d'examen mettra l'accent sur les liens entre les différents apports du cursus de formation dans une démarche synthétique et intégrative.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un suivi des activités de réflexion et du travail des étudiants est organisé pendant les périodes de cours.

Sources et références

Les références suivantes constituent le point d'appui du cours :

- Diverses revues et publications du milieu scolaire primaire
- Les supports utilisés sont des graphiques, des photos, des maquettes, des cartes, des visites sur le terrain, des expériences....

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus, connectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation sera réalisée en deux parties :

- Partie 1 : 2 périodes d'évaluations (janvier et juin) sous forme d'examens écrits. Un examen en janvier pour 20% de la note et un examen en juin pour 50% de la note. Le tout représentant 70% de la note finale.
- Partie 2 : une production journalière sous la forme de présentations d' expériences (marché des expériences) devant la classe, avec fiche de critères de corrections, pour 30% de la note finale.

Le cote de l'AA sera :

- Si les deux parties sont réussies, la moyenne pondérée s'applique.
- Si l'une des deux parties est en échec, la note de l'AA sera = 8/20
- Si les notes des parties 1 et 2 sont en échecs la note de l'AA sera = 5/20

Un étudiant qui a une note (PP ou PR)à une des parties, se verra attribuer cette note pour toute l'AA à la session de Juin et devra le repasser au Q3.

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3) uniquement la partie dans laquelle il est en échec.

L'évaluation de cette UE d'éveil (UE47) s'établit comme suit :

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, la moyenne pondérée s'applique.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si une seule AA est en échec de 2 points, la note de l'UE = 9 /20
- Si 2 AA sont en échecs de 1 point maximum, la note de l'UE = 9/20
- Entre 2,5 et 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 7/20;
- Au-delà de trois points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 5/20

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	30	Trv	30
Période d'évaluation	Eve	20	Exe	50	Exe	70

Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas de CM, l'examen/le travail sera reconduit à une date ultérieure, voire à la session suivante, selon la situation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).